

## SECONDE PROFESSIONNELLE PRODUCTION HORTICOLE

### LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Grâce à des cours pratiques sur le plateau technique : serres et espaces de plein champ, les élèves découvrent les gestes techniques, et acquièrent les bases nécessaires à leur poursuite d'étude. Cette année de seconde est aussi un temps pour découvrir les métiers et réfléchir à son projet professionnel.

### L'ORIENTATION APRES LA SECONDE PROFESSIONNELLE HORTICOLE

La seconde professionnelle Horticole constitue la première année du cursus de formation préparant par la voie scolaire au Baccalauréat Professionnel « Conduite de Productions Horticoles ».

### LES CONTENUS ET HORAIRES

La classe de Seconde Professionnelle, spécialité Horticulture comporte 4 à 6 semaines de stage en entreprise ou en collectivités.

Enseignements communs	Horaire semaine	Enseignements professionnels	Horaire semaine
Français	2h00	Horticulture – Travaux Pratiques	2h30
Éducation Socioculturelle	1h00	Agroéquipement (machinisme)	2h15
Histoire-Géographie	1h00	Travaux Pratiques Renforcés	1h45
Langues Vivantes (Anglais ou Espagnol)	2h00	Activités Pluridisciplinaires	2h00
Éducation physique et sportive	2h00		
Mathématiques	2h00	<b>Enseignements à l'initiative de l'Établissement</b>	<b>Horaire semaine</b>
Informatique	1h00	<u>Laïcité</u>	2h00
Physique et Chimie	1h00	<u>Devoir fait</u>	
Biologie et Écologie	2h00	<u>Découverte de l'agro écologie</u>	
Sciences économiques, sociales et gestion	2h30	<u>Ou</u>	
Enseignement de mise à niveau	1h00	<u>Production :</u> - Techniques de Productions végétales - Techniques de Productions animales - Sciences et technologie des équipements	
<b>Enseignement Optionnel au choix (1 maximum - 3 heures hebdomadaire)</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rugby</li> <li>• Hippologie-Équitation</li> <li>• Pêche en eau douce</li> <li>• Animateur animalier</li> <li>• Cross Training / Musculation</li> </ul>			

## LES MODALITES D'ADMISSION

L'admission se réalise après une classe de Troisième générale, de Troisième de Découverte Professionnelle ou de Troisième de l'Enseignement Agricole.

L'admission en Seconde Professionnelle s'effectue lors de la saisie des vœux par l'établissement d'origine ou par la famille dans la procédure informatisée AFFELNET. Pour retenir le Lycée Charlemagne : Choisir LEGTA Charlemagne.

## INSCRIPTIONS

S'adresser au lycée Charlemagne dès réception de la notification d'affectation fin juin ou début juillet.

Informations sur la Seconde Professionnelle Horticole sur le site internet :

[www.campusterreetnature.fr](http://www.campusterreetnature.fr)

## **Contact**

Lycée Charlemagne route de St Hilaire 11000 CARCASSONNE

Tel : n° **04.68.11.91.19**

Mail : [legta.carcassonne@educagri.fr](mailto:legta.carcassonne@educagri.fr)



**CAMPUS  
TERRE & NATURE**  
ENGAGÉ POUR PRENDRE  
SOIN DU VIVANT

Lycée Charlemagne  
Lycée Martin Luther King  
CFA agricole de l'Aude  
CFPPA des pays d'Aude  
Domaine Lycée Charlemagne

